



La lettre N°46 - mercredi 12 janvier

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 10 janvier 19h** : Voeux de la commune de Saint-Priest-en-Jarez
- **mardi 11 janvier 18h30** : Débat Utopia-Mediapart sur l'Education Populaire
- **mercredi 12 janvier 15h** : Séance des Questions d'Actualité à l'Assemblée Nationale et interpellation de Xavier Bertrand sur l'avenir du régime minier
- **jeudi 13 janvier 10h** : Permanence parlementaire dans le quartier du Soleil
- **jeudi 13 janvier 19h** : Voeux de la commune de Saint-Etienne
- **vendredi 14 janvier 11h** : Présentation des Candidats "Loire à Gauche" pour les élections cantonales
- **vendredi 14 janvier 19h** : Voeux de Terrenoire
- **samedi 15 janvier 16h30** : Assemblée Générale du Comité de la Loire de Cyclo-tourisme à Villars
- **dimanche 16 janvier 10h** : Assemblée Générale de la Boule des 3 Glorieuses

A la Une



Mon collègue Christian Eckert interpelle Xavier Bertrand sur l'avenir du régime minier suite au rapport Bur

Avec mes collègues députés des différents bassins miniers, nous dénonçons depuis un an les remises en cause de la gratuité d'accès aux soins pour les anciens mineurs (voir mon intervention du 22 juin 2010) par le Gouvernement. Le 21 décembre 2010, un rapport d'Yves Bur a été remis à Xavier Bertrand. Ce travail préconise rien moins que la disparition accélérée du régime minier.

Le rapport est désormais sur le bureau de Xavier Bertrand, ministre de la Santé. Le document va maintenant devoir être discuté entre tous les

acteurs concernés. Ce rapport brise un acquis social datant de 1946 en préconisant l'accélération de l'absorption d'un régime spécial des mineurs dans le régime général de sécurité sociale.

Le régime minier, institué en 1894, conforté par décret en 1946, a instauré la prise en charge à 100 % des dépenses de santé des affiliés, ces mineurs, durs au mal, sur lesquels la France s'est souvent appuyée pour reconstruire un pays mis à genou par les guerres. Certes, ce principe du 100 % remboursable n'est pas remis en cause par Yves Bur. En revanche, le député alsacien préconise de ne pas revenir sur la suppression de l'article 2.2.b, décidée par décret le 31 décembre 2009. Cette suppression, qui consiste à ne plus rembourser les frais de transports et de cure des affiliés, est considérée par les syndicats et les députés de Gauche comme une première atteinte au principe de la gratuité des soins des mineurs et de leur famille. Yves Bur tente de faire passer la pilule en évoquant « des mesures compensatoires », notamment en faveur de « situations individuelles problématiques ». Comprendre les familles en grandes difficultés financières. Mais l'enveloppe de secours ne pourra pas dépasser 1,4 Millions d'euros.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La Loire



Lettre ouverte à Roselyne Bachelot pour le maintien du poste de Chargé de mission aux Droits des Femmes dans la Loire

Avec plusieurs élus et notamment le Maire de Saint-Etienne, mes collègues parlementaires Jean-Claude Frécon et Jean-Louis Gagnaire mais aussi Laurence Juban, Arlette Bernard, Jean-Claude Bertrand et de nombreux élus socialistes ligériens, nous avons récemment adressé une lettre ouverte à Roselyne Bachelot afin de défendre le poste de Chargé de Mission Départemental aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Madame la Ministre,

Les élu(e)s de la Loire s'émeuvent de la disparition, pour 2011, du financement de l'Etat pour le poste de Chargée de Mission Départemental aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

En effet, ce poste répondait efficacement, à travers la Déléguée Départementale, depuis avril 2004, aux besoins du territoire ligérien auprès des collectivités territoriales, du secteur associatif, des entreprises, des équilibres sociaux du

département. La Loire est un département rural, avec des pertes d'emploi importantes, les femmes en sont les premières victimes, produisant en cascades des difficultés sociales.

La politique pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes reposent sur des engagements internationaux, européens et nationaux. L'égalité des droits, par la loi, est acquise en France, encore faut-il que cette égalité soit réelle.

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Analyse



Répression inacceptable en Tunisie

Alors que nous apprenons la mort d'un franco-tunisien, professeur d'informatique à l'Université de Compiègne, nous suivons avec une grande émotion les graves événements, qui se sont déroulés ces derniers jours en Tunisie, et qui témoignent du désespoir de nombreuses catégories de la population, notamment de la jeunesse. La brutalité avec laquelle le pouvoir a répondu aux revendications sociales et politiques des citoyens aurait fait plusieurs dizaines de

morts.

Nous condamnons avec force la répression armée contre les manifestants et tenons à assurer les familles et les proches des victimes de sa sympathie et de ses condoléances. Nous affirmons notre profonde solidarité avec les partis, organisations et mouvements démocratiques, qui luttent pour plus de justice sociale, plus de liberté, et avant tout pour plus de considération de la part d'un pouvoir qui reste sourd à leurs revendications. Nous demandons la libération immédiate des manifestants et opposants arrêtés.

Il ne peut exister de solution durable aux difficultés auxquelles est confronté aujourd'hui le peuple tunisien, sans la garantie effective de l'Etat de droit et des libertés politiques, sans une véritable ouverture du champ politique, sans davantage de justice sociale et un meilleur partage des richesses. Dans un contexte régional difficile, le choix de maintenir une politique de fermeture et de répression d'une part, et l'enrichissement illicite de quelques familles proches du pouvoir, d'autre part, ne peut à la longue bénéficier qu'aux extrémismes et mettre en danger l'avenir du pays.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La 1^{ère} circonscription



Remise des récompenses pour le 6^{ème} Cyclo-cross du Crêt-de-Roc

C'est désormais une tradition dans le quartier du Crêt de Roch : chaque début d'année, l'ASPTT organise, en partenariat avec diverses associations du quartier (Maison de Quartier, Amicale Laïque, Boule Rouge, etc.) **un cyclo-cross au cœur du Crêt de Roch.**

Pour l'édition 2011, qui s'est tenue le dimanche 9 janvier, seulement une quinzaine de courageux avaient répondu présents sur la ligne de départ, compte tenu de la météo capricieuse. Ce qui n'a pas empêché les coureurs de se livrer une belle bagarre sportive dans les rues du quartier, mais

aussi sur des terrains plus accidentés, allant du parcours enherbé autour du cimetière aux marches d'escaliers, témoignant ainsi du caractère essentiellement urbain de l'épreuve.

[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.ivanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.